
BARCELONE – Forum public 1
Lundi 22 octobre 2018 – 17h00 à 18h30 CEST
ICANN63 | Barcelone, Espagne

BRAD WHITE: Mesdames et messieurs, s'il vous plait, prenez place dans la salle, nous allons commencer dans quelques minutes.

Mesdames et messieurs veuillez s'il vous plait prendre place dans la salle, nous allons commencer dans deux minutes.

Mesdames et messieurs soyez les bienvenus au forum numéro 1 public, pour cette conférence numéro 63 de l'ICANN. Le président du conseil d'administration Cherine Chalaby, va commencer cette séance.

CHERINE CHALABY: Merci à tous de nous avoir rejoints pour le premier forum public de la conférence numéro 63 de l'ICANN. Au nom du conseil d'administration, je vous encourage à poser vos questions, faire des commentaires, partager vos idées, et tirer partie de l'opportunité qui vous est donnée d'intervenir aujourd'hui.

Ces forums publics sont très importants pour nous.

Nous ne pouvons pas bien accomplir notre travail si nous ne savons pas ce que vous pensez. On doit s'assurer que nos priorités sont dans

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

la droite lignée des vôtres et qu'on agit dans l'intérêt collectif de toutes les parties prenantes.

C'est la raison pour laquelle ces forums sont si importants, parce que c'est une opportunité pour nous d'entendre directement de vous, de savoir ce que vous pensez.

Pour les nouveaux venus, c'est une séance à micro ouvert où vous tous, que vous soyez ici ou à distance, vous pouvez poser des questions au conseil d'administration.

Mais, s'il vous plait n'oubliez pas que les commentaires faits ici ne sont pas des remplacements pour les commentaires publics que l'ICANN recherche sur différentes thématiques.

Si vous voulez avoir une influence sur une question particulière, qui fait l'objet d'un commentaire public, utilisez le formulaire en ligne. C'est le seul moyen pour que ce commentaire soit pris en considération par le personnel, les AC et SO, etc.

Cette séance va durer 90 minutes, puis nous aurons une autre séance qui va avoir lieu jeudi, d'environ 3 heures.

Donc vous avez tout le temps de poser vos questions, de faire vos commentaires.

Je vous encourage à utiliser notre équipe d'interprètes, talentueuse du reste, qui nous aide.

Vous pouvez ainsi poser vos questions en espagnol, en russe, en français, en arabe, en portugais et en chinois, en plus de l'anglais.

Les interprètes dans la salle, nous ferons l'interprétation vers l'anglais.

Je vais maintenant céder la parole à Lousewies Van Der Laan, pour vous présenter le format et les règles en vigueur pour cette séance.

LOUSEWIES VAN DER LAAN: Merci beaucoup Cherine.

Tout d'abord, j'aimerais insister sur ce que vient de dire Cherine, à savoir qu'aujourd'hui il y a un forum public, et jeudi un autre forum public, donc 4 heures en tout pour poser des questions et faire des commentaires au conseil d'administration.

Donc si vous n'êtes pas ici aujourd'hui, ne vous inquiétez pas, vous aurez l'occasion d'intervenir jeudi.

Nous allons entendre un rapport de Chris Disspain sur les priorités du conseil d'administration pour cette semaine, et après les remarques de Chris Disspain, nous allons utiliser le temps qu'il reste pour vos questions et commentaires.

Les questions et commentaires sont les bienvenus, mais bien entendu on préfère les questions. Et il y a toujours un grand classique à faire un commentaire, et faire d'un commentaire une question. Ça marche aussi.

Si nous avons des questions auxquelles nous ne pouvons pas répondre, on essaiera d'ici jeudi de vous trouver une réponse.

Alors, quel est le code de comportement attendu à l'ICANN ?

D’abord, nous voulons que tout le monde soit respectueux vis-à-vis de tout intervenant.

Sur ce j’aimerais passer la parole à Krista Papac, directrice de la conformité, qui va vous parler de l’importance de respecter les normes attendues en terme de comportement à l’ICANN. Krista, vous avez la parole.

KRISTA PAPAC:

Bonjour à tous, je m’appelle Krista Papac, je suis directrice de la conformité de l’ICANN.

Pour ceux qui ne savent pas de quoi il s’agit, ma fonction consiste à recevoir des plaintes sur les comportements au sein de l’organisation, faire une enquête pour voir d’où viennent ces plaintes.

En général, on me dit : ou là là, ça doit être un travail très difficile celui que tu fais. Mais en fait, c’est bien loin de la réalité. On peut penser au bureau de la conformité comme un bureau qui résout les problèmes, où les gens viennent faire part de leurs problèmes, de leurs expériences avec l’ICANN et voir s’il y a une opportunité d’améliorer les choses. Et l’équipe de l’organisation se charge d’améliorer les choses.

Toutes les plaintes que j’ai reçues jusqu’à présent, depuis un an et demi, sont toutes respectueuses et constructives, et elles permettent une communication ouverte, qui permet d’obtenir des résultats significatifs.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur d'ouvrir et d'inaugurer ce forum public numéro 1. Et, en pensant à ce que j'allais dire aujourd'hui, je pensais au rôle ici qui est le mien. Et le rôle du forum public.

Vous avez l'occasion ici de partager vos idées, vos réflexions, vos frustrations, vos besoins, Sachant cela, j'aimerais vous rappeler tous des normes attendues de comportement, donc ce qu'on attend de vous en termes de comportement.

Mais, également par rapport aux progrès attendus, par rapport à la compréhension, l'écoute, le respect les uns des autres, et au fait d'avoir des discussions qui font la différence, tout en étant respectueux les uns des autres.

On doit toujours essayer de s'efforcer de travailler de cette manière. Non seulement ici au forum public, mais dans nos interactions les uns envers les autres, dans les mois et semaines à venir.

Je vous souhaite à tous une excellente conférence numéro 63 de l'ICANN.

Sur ce, je cède de nouveau la parole à Lousewies.

LOUSEWIES VAN DER LAAN: Merci beaucoup Krista et merci de l'excellent travail que vous faites.

Donc, la participation à distance permet aux participants à distance d'envoyer un chat ou d'envoyer un mail à engagement@icann.org. Nous allons lire la question à haute voix, comme si vous étiez ici dans la salle.

Lorsque la question arrive, qu'elle soit envoyée par mail ou sur le chat, le médiateur du conseil d'administration va décider de qui est le mieux placé pour répondre à votre question. Si on ne peut pas y répondre immédiatement, on essaiera d'y trouver une réponse dès que possible.

J'aimerais parler des règles de cette séance. Comme vous le voyez, on a un micro ici, au milieu de la salle, derrière lequel vous pouvez faire la queue pour poser votre question.

Lorsque vous interviendrez, souvenez-vous de trois choses importantes. D'abord, parler distinctement, et lentement. C'est également utile pour les interprètes. Dites votre nom, et si vous représentez quelqu'un ou une organisation, dites-nous qui est-ce.

Et, pour que le conseil d'administration entende autant de gens que possible, chacun aura deux opportunités d'intervention. Le premier commentaire pendant deux minutes, et il y aura un chronomètre pour que vous voyiez que tout le monde respecte ces règles. Le conseil d'administration a un temps de réponse également limité à 2 minutes. Et si vous avez une autre question à poser, vous aurez deux minutes, et là encore un chronomètre sera là et la réponse du conseil d'administration sera limitée à deux minutes de sorte que tout soit juste et que tout le monde ait la possibilité de poser une question.

Ces règles étant très claires pour tout le monde, je vais maintenant passer la parole à Chris Disspain qui va nous présenter les priorités du conseil d'administration pour la semaine. Chris Disspain, à vous.

CHRIS DISSPAIN:

Le conseil d'administration a une semaine très chargée, et en fait, j'ai l'impression que tout le monde a déjà eu une semaine très chargée.

Mais l'aspect le plus important de chaque conférence fait qu'on se concentre sur deux ou trois choses principales, à savoir, cette semaine la discussion sur le PDP. Il y a eu une séance d'ailleurs plus tôt cet après-midi sur le PDP.

Ensuite, continuer à travailler avec vous sur le nouveau plan stratégique dont vous avez entendu parler ce matin, de la part de Cherine, et il y aura d'autres séances là-dessus dans la semaine.

Demain, et un petit peu mercredi, nous aurons nos séances habituelles avec tous les groupes AC et SO, et nous attendons avec impatience de pouvoir écouter, de votre part, sur les questions que nous avons convenu de nous poser les uns aux autres sur l'évolution du modèle de gouvernance de l'ICANN.

Voilà des questions très importantes, nous avons eu une discussion très intéressante hier au déjeuner avec le conseil de la GNSO sur les difficultés qui se posent actuellement, et nous attendons avec impatience de pouvoir commencer un dialogue avec vous sur l'évolution de ce modèle de gouvernance.

Et enfin, nous aimerions savoir quelles sont, d'après vous, les priorités pour nous assurer que nos priorités s'alignent bien sur les vôtres.

Cela étant dit, je vais maintenant céder la parole à Ram qui va mener les débats de la première séance.

RAM MOHAN:

Merci Chris. Nous sommes prêts à ouvrir donc ce que l'on va appeler le bloc numéro 1. Je vais donc demander, lorsque vous allez parler, que vous le fassiez de façon lente et claire pour la transcription. Et bien sûr, présentez-vous avant de parler. Merci.

STEVE DEL BIANCO:

Avec le BC, nous avons terminé avec la transition IANA il y a deux ans. Et maintenant nous savons que nous avons des problèmes avec le RGPD.

Et c'est intéressant de voir que nous avons anticipé ces choses-là en faisant les tests de stress 2, 3 et 4.

Nous avons fait les strates des nouvelles réglementations qui étaient liées donc, avec toutes les politiques existantes, et le développement des politiques liées aux activités pertinentes.

Cet exercice de tests de stress pouvait ainsi améliorer la communauté. Cette nouvelle communauté habilitée, à travers les nouveaux statuts pouvait donc résoudre certains des défis, surtout en considérant donc les statuts de l'ICANN pour qu'il y ait des données qui soient justes.

Nous n'avons pas à aller en parler plus, il y a un plan que le conseil d'administration a déjà engagé.

Pour éviter aucun doute, j'aimerais dire de la part du BC que nous soutenions cette résolution, cette initiative. Nous avons donc publié nos commentaires la semaine dernière sur le RDAP, en soutien de l'ICANN pour qu'il soit le contrôleur qui opérerait donc les politiques du RDAP, ce qui requiert des réponses de la part des bureaux d'enregistrement. Il faut que ceci soit accrédité pour des raisons légitimes.

Donc nous voulons réitérer notre soutien aujourd'hui, et nous voudrions vous dire : comment pouvons-nous vous aider à ce que cela se réalise ?

RAM MOHAN:

Merci pour votre commentaire et votre soutien. Goran, vous voulez répondre ?

GORAN MARBY:

Merci.

PER-AKE WECKSELL:

Je me préoccupe des abus sexuels sur les enfants. Et ceci (le WHOIS) a représenté donc un outil très important, très utile pour moi depuis 2006.

Nous avons utilisé les informations de WHOIS pour trouver ces enfants qui subissaient tous ces abus. Nous devons trouver ces enfants, et trouver les malfrats, les prédateurs.

À cause du RGPD, maintenant donc, cela prend beaucoup plus de temps pour soumettre nos requêtes vis-à-vis des bureaux d'enregistrement et recevoir des informations en retour.

Nous avons vraiment besoin de délais de temps pour faire notre travail.

Donc j'ai une question pour vous. Y a-t-il une possibilité que nous puissions donc avoir un modèle unifié d'accès, car tous les jours, alors que nous sommes ici, vous savez, il y a des enfants qui sont violés. Et nous, les forces de police, nous devons les trouver. Et nous avons donc besoin de tous les outils possibles pour le faire.

RAM MOHAN:

Merci. C'est très important, c'est un sujet très important. Vous voulez répondre à cela Goran ?

GORAN MARBY:

Je voudrais. Steve, je vous ai appelé Brian, je suis vraiment désolé... Je voudrais appeler tout le monde maintenant ce sera plus facile.

Donc merci une fois de plus Brian pour votre question. Merci de me donner l'opportunité de répondre à cette question.

ICANN, en tant qu'institution, ICANN.ORG, pourrait trouver un modèle unifié d'accès seulement si nous étions les contrôleurs des données.

Nous voulons venir vers vous, pour voir si c'est possible au niveau juridique, pour que la communauté ICANN puisse mettre en place des normes et des standards.

Je ne pense pas que le travail sur les politiques ait un problème au niveau des délais de travail. Nous sommes engagés avec les autorités européennes sur tout ce qui est abus dans ce sens-là. Donc je vous remercie.

RAM MOHAN: Merci. À vous.

RICHARD HILL: Je m'appelle Richard Hill, j'ai un commentaire, plutôt une question, sur le processus de révision indépendant.

Tout d'abord je pouvais recommander tout ce qui a été fait jusqu'à présent, et je voudrais aussi bien sûr, j'apprécie le travail de l'équipe du personnel de l'ICANN.

Il y a encore le sujet de la nomination des personnes qui vont siéger au panel. J'ai bien suivi les IOT, et si je me souviens bien, en 2017, au mois de mars, le personnel a publié une version préliminaire pour le panel. Et je pense que c'était une bonne version préliminaire. Mais il y avait quelques suggestions pour des améliorations qui ont été faites.

Depuis cela, il y a donc, le président de l'IOT peut fournir des briefings, et cela s'est passé en 2018 au 17 janvier, et cela a été publié sur le site de l'ICANN.

Si on suit la chronologie des webinaires, on voit qu'il y a des intérêts, les intérêts du panel sont prêts à être mis en œuvre.

Et puis le 24 mai, il y a eu un rapport sur la conversation qui a eu lieu durant l'ICANN 61, où il y a eu donc des discussions additionnelles. Le président du conseil d'administration dans son blog a aussi noté les priorités en disant que le conseil d'administration allait travailler pour rencontrer donc toutes les obligations des statuts du conseil d'administration en nommant des panellistes pour entendre les IRP.

Donc, on voudrait savoir si les commentaires des panels seront publiés.

CHRIS DISSPAIN:

Merci Ram, merci Richard pour la question. Je ne veux pas répondre à cette question, mais je peux vous dire que je pense que le conseil d'administration aura une réponse ou une résolution qui sera faite avant la fin de cette réunion, à la suite du rapport du groupe de travail.

Donc ils feront ça avec le comité sur la responsabilité des mécanismes. Donc je ne sais pas encore quand ce sera possible, mais comme vous le savez, une fois que nous recevrons les résolutions, nous allons pouvoir commencer à travailler.

RAM MOHAN:

Merci. La prochaine personne.

TONY KIRSCH: Oui, bonjour, Mesdames messieurs. Je m'appelle Tony Kirsch, je représente NeuStar.

Aujourd'hui, je représente... J'en suis à ma 10^{ième} année de l'ICANN. Durant les dernières 10 années, ça a été vraiment intéressant, j'ai eu le plaisir d'aider beaucoup de candidats avec des stratégies et des activités de mise en œuvre.

Nous avons fait un travail fantastique, et les nouveaux gTLD depuis 2012 on rajouté beaucoup de valeurs à la communauté. Comme vous le savez, nous avons rajouté 1 000 TLD à la racine.

Il y a eu bien sûr beaucoup de défis, mais en général, je pense que ça c'est bien passé, nous avons eu beaucoup de réussites.

Nous parlons de tous ces détails avec la communauté, avec du moins toutes les personnes qui participent.

Aujourd'hui je voudrais parler de l'intérêt de la participation, des efforts pour engager la participation d'éléments variés dans la communauté, en ce qui s'agit de la série ultérieure de gTLD.

Bien sûr, tous les groupes ont découvert beaucoup de candidats qui seraient intéressés dans le prochain cycle de gTLD.

Cherine, ce matin vous avez parlé du modèle de gouvernance et de ce qu'il se passe dans cette situation. Et beaucoup d'entre nous, on s'est rendu compte qu'il y a eu une carence de 10 ans entre les deux séries.

Ma question est posée au conseil d'administration. Que pouvez-vous faire pour pouvoir proposer un modèle de mise en œuvre qui pourrait

soutenir le travail des groupes, pour rassembler les groupes, et pour qu'il y ait... comme on l'a fait pendant la première phase.

Mais je voudrais partager donc avec vous les données que nous avons donc découvertes à la suite de la première série.

RAM MOHAN: Cherine, vous voulez répondre à cela ?

CHERINE CHALABY: Merci beaucoup de votre question. Lorsque j'ai parlé de statu quo ce matin, j'ai dit : lorsqu'on n'est pas d'accord.

Je ne pense pas que sur la série ultérieure des nouveaux gTLD on va attendre que le PDP se finalise, et j'espère qu'il n'y aura pas beaucoup de désaccord par rapport au nouveau PDP.

Mais le conseil d'administration, dès que le PDP sera prêt et élaborera son rapport, le conseil d'administration répondra très rapidement.

RAM MOHAN: Merci.

SUSAN KAWAGUCHI: Bonjour. Alors, je ne suis pas Brian, non. Je suis Susan Kawaguchi, et je parle au nom de [Aptitext].

Par rapport au RGPD et à l'utilisation légitime, j'aimerais rappeler aux gens un courrier récent de l'ICANN. Dans notre carte, nous avons

proposé une liste de recommandations qui, d'après nous, seraient utiles pour les parties prenantes pour avoir accès à des informations, y compris un processus convenu qui inclus un format de demande, une duplication d'informations devant être envoyées, des adresses mails, où la requête peut être envoyée, les spécifications des documents requis pour des fins d'authentification et des délais en termes de temps pour répondre à la requête.

Nous avons également une petite précision. Certains bureaux d'enregistrements ont des fichiers zone pour les marques déposées, ce qui implique des centaines de requêtes pour des données non requises qui ne sont pas liées aux marques déposées qui sont l'objet de l'infraction.

Ça n'est pas suffisamment précis. On a besoin d'un processus et un manuel, parce que le système détermine le domaine ciblé et ensuite les noms de domaine sont manuellement entrés dans le système. Et, à chaque fois qu'il y a des droits de propriété intellectuelle qui sont liés à une utilisation non légitime.

Dans certains cas, on a modifié nos notices pour inclure une disposition ou une pénalité, et on envoie ces notifications au bureau d'enregistrement. Notre objectif est de continuer à travailler avec les bureaux d'enregistrement pour nous assurer que nous leur envoyons une notification en fonction de ce processus bien spécifique.

Je n'avais pas de question particulière, mais si vous voulez y répondre...

RAM MOHAN: Merci.

SEBASTIEN DUCOS: Bonjour, Sébastien Ducos, president du groupe de travail GéoTLD. Au nom du groupe de travail Géo TLD, je voulais simplement dire que nous soutenons l'idée proposée par notre collègue Tony Kirsch il y a deux minutes, à savoir faire une révision et des commentaires publics par rapport à la série des gTLD.

JOHN LEVINE: Bonjour, John Levine. Je voulais attirer votre attention par rapport à un rapport qu'on a fait entre notre groupe de travail ; on a fait une enquête auprès de nos membres sur des problèmes spécifiques qu'on avait en terme de recherches sur la sécurité et WHOIS. Et j'ai été surpris de recevoir 300 réponses de la part d'entreprises, FSI, experts en sécurité, etc.

On en a fait un résumé, et on a produit 6 recommandations qu'on vous a envoyées par mail, mais je suis sûr que votre boîte de réception est totalement saturée.

Donc, on a dit, on en a parlé aux membres de l'EPDP, mais j'aimerais que vous regardiez cette liste, parce que jusqu'à présent, c'est la meilleure chose qu'on peut vous présenter. C'est l'expérience de 300 entreprises, 300 entreprises spécialisées et chercheurs.

Donc il y a un petit URL, je vous invite à le regarder, je pense que c'est très utile, ça n'est pas hystérique, mais on fait la liste de recommandations. Certaines peuvent vous surprendre, d'autres sont parfaitement en conformité avec les problématiques légitimes qui se posent vis-à-vis du RGPD.

GORAN MARBY: Merci beaucoup. Je pense qu'on a posté un commentaire par rapport à votre mail.

RAM MOHAN: Prochain participant.

KEITH DRAZEK: Bonjour à tous, je m'appelle Keith Drazek, et avec VeriSign et je suis conseiller GNSO et membre du groupe de rédaction pour la charte EPDP.

Je voulais faire une observation sur l'EPDP et sur les discussions autour du modèle d'accès uniforme. Et j'ai une question à l'attention de Goran.

Dans la séance précédente sur l'EPDP, il y a eu un petit peu de confusion par rapport au fait de savoir si l'EPDP se concentrera sur le développement de politiques autour d'un modèle d'accès uniforme.

Je voulais dire que le modèle actuel du groupe de travail de l'EPDP se concentre uniquement sur les spécifications temporaires. Ce groupe

est chargé de passer en revue un certain nombre de questions qui vont permettre ensuite d'éclairer son travail futur sur le modèle d'accès.

Donc il y avait trois objectifs. D'abord faire le rapport de triage, qui est finalisé, deuxièmement rapport final et initial du travail sur les spécifications temporaires qui va permettre d'informer le travail sur le modèle d'accès.

Et, l'objectif de ce groupe de travail c'est la politique et le travail politique autour d'un modèle d'accès. Donc reconnaître cette politique par l'intermédiaire d'un processus ascendant aura une incidence sur le modèle d'accès.

On a également un effort, en parallèle, avec à sa tête Goran, pour voir si le modèle Hub and Spoke, comme on l' a appelé pourrait être utilisé. Et Goran a dit très clairement que dans cet effort, il faut essayer d'informer les travaux de ce groupe de travail de l'EPDP, s'agissant du modèle d'accès.

Donc ma question Goran est la suivante. Je pense qu'il y a eu des questions, des préoccupations par rapport au fait de savoir comment la communauté peut mieux s'engager par rapport à cet effort que vous faites, alors que l'EPDP continue à travailler sur les spécifications temporaires.

Donc nous, communauté, nous saluons l'opportunité qui nous est donnée de nous engager davantage dans cet effort parallèle, et

obtenir les bonnes réponses. Donc la question est de savoir : est-ce que vous avez pensé à la manière dont on pourrait mieux aider ?

GORAN MARBY:

Merci Brian - et je crois que je vais faire cette blague jusqu'à la fin de la journée.

C'est une très bonne question. D'abord, je suis tout à fait d'accord, et je sais que le conseil d'administration et mon équipe aussi, sur le fait qu'il faut rendre possible l'extraordinaire que fait le groupe de travail sur l'EPDP.

Il est très important de les informer sur les choses qu'on ne connaît pas. Par exemple, comment est-ce qu'on peut réduire la responsabilité juridique des parties contractantes ?

Et, avec mon équipe, on est parvenu à une idée – et juste une idée, je ne fais aucune promesse ici, c'est juste une idée – pour parvenir à une solution technique. Et je pense qu'on peut y travailler ensemble, et je pense que quelqu'un a fait un excellent travail par rapport au RDP.

Faire une étude technique, et là il n'y a pas du tout d'aspect politique, voir si on peut parvenir à une solution technique pour voir si on peut réduire les responsabilités juridiques pour les parties contractantes.

Donc, j'inviterais et là je me tourne vers les membres de mon équipe, je vous inviterais à faire partie de cette équipe. Donc, plutôt que de vous proposer quelque chose, on va travailler de manière interactive. Et peut-être que si on a suffisamment de chance et si on obtient une

réponse de la part des institutions européennes, on pourra ensuite souligner à la fin du premier PDP du travail, une solution.

Et je voulais vous dire que mon rôle c'est de voir quelles sont les responsabilités juridiques dans un nouveau cadre juridique. Et je pense que ça, c'est une bonne idée.

Qu'en pensez-vous Brian ?

KEITH DRAZEK:

Keith et non pas Brian au micro. Alors, une petite réaction, rapidement. Effectivement, c'est une suggestion intéressante qui vaut la peine d'être étudiée.

Mais je dirais aussi que je pense qu'il y a d'excellents fondements sur lesquels on peut travailler, à savoir le groupe pilote RDAP. Parce que le modèle d'accès va se fonder sur le RDAP. C'est un bon point de départ, mais c'est un groupe avec des experts très différents.

Mais je pense que là, il y a des fondements très solides. D'ailleurs il y a eu une séance plus tôt dans la journée aujourd'hui avec une présentation excellente.

GORAN MARBY:

Oui, c'est une bonne idée. Excellente idée Brian.

RAM MOHAN:

Merci Keith. Prochain participant s'il vous plaît.

LILIAN IVETTE DELUQUE BRUGES: Lilian au micro. Je viens de Colombie.

[L'interprète n'entend pas le dialecte parlé par l'intervenante]

Bon après-midi. Merci de donner aux autochtones [inaudibles] l'occasion de participer à cette réunion. Comme on voit, nous sommes comme les autres autochtones aux Amériques.

Nous sommes 370 millions d'autochtones qui vivent dans les pays différents à travers le monde. Nous représentons 5 % de la population mondiale. Nous représentons 15 % des personnes pauvres dans le monde.

Les autochtones continuent à être marginalisés à travers le monde, ils ne comprennent pas l'utilisation de la technologie dont nous avons besoin pour pouvoir nous développer.

Aux Amériques, nous avons des exemples sur le fait que nous essayons de travailler avec le e-commerce et la technologie numérique.

Il y a, en Bolivie, un groupe qui a été créé par les autochtones, qui s'appelle le programme des ambassadeurs. Mais l'internet propose pour nous beaucoup de défis. Un de ces défis, c'est la protection de notre propriété intellectuelle.

Nous sommes inquiets, nous avons reçu une information sur l'annulation des fonds pour la continuité de ce programme des ambassadeurs. Je suis donc la première Américaine, indigène, autochtone [inaudible] qui participe au programme des boursiers et

du programme des ambassadeurs. Nous considérons notre participation à ce genre de forum comme une participation très intéressante, très importante et très valorisée.

Mais lorsqu'il s'agit du reste, nous ne sommes jamais pris en compte, nous les autochtones, aux Amériques. Nous représentons notre communauté, comme les autres régions.

Nous, en tant que [inaudible], nous aimerions avoir la possibilité d'une garantie de l'utilisation des fonds pour pouvoir faire partie de tous ces programmes.

Nous voulons continuer à éduquer et à renforcer le monde dans lequel les autochtones vivent.

Nous pouvons aussi contribuer à la construction de l'internet, pour qu'il soit plus stable, plus ouvert et plus sécurisé.

[applaudissements]

RAM MOHAN:

Oui, merci beaucoup. Du côté de l'ICANN et du côté du conseil d'administration, nous allons nous assurer que votre demande soit prise en compte. Prochaine personne.

MARTIN SUTTON:

Martin Sutton, de BRG. Je ne suis pas le groupe d'enregistrement Brian, n'est-ce pas. Le BRG est une association de membres qui ont,

soit posé une candidature pour un opérateur de registre maintenant, ou dans l'avenir.

Nous avons souligné tous les succès qui ont suivis la dernière série de candidatures. Surtout en tant qu'opérateur, nous n'avons pas vu d'abus. Nous avons pu fournir un espace donc de confiance dans la zone racine de l'internet.

Nous avons cette nouvelle phase qui arrive, mais cela est très lent. Nous n'avons pas vu de changement durant les dernières 6 années, et nous ne voyons d'évidence de changement d'ici les années à venir.

Ce n'est pas juste pour les candidats, surtout pour ceux qui ont attendu la dernière fois, qui n'ont pas vu de résultat à leur candidature.

Nous apprécions et nous reconnaissons les efforts de la communauté dans ce sens, pour mettre en place des programmes d'amélioration, et donc le BRG continue à y participer.

Mais 6 ans, ça fait déjà une carence énorme. Donc nous demandons à l'ICANN de continuer à promouvoir les choix, l'innovation, dans l'industrie du DNS.

Nous voulons trouver des façons efficaces pour continuer à travailler et explorer. Cela inclut des enchères, et des priorités pour certains opérateurs de registres.

Donc il faut pouvoir avancer et le BRG espère que le conseil va continuer à encourager ces discussions pour aider donc à s'engager à longue durée.

Il faut aussi mesurer tous ces sujets. Vous nous avez dit que ce serait un sujet de discussion durant le prochain atelier du conseil d'administration. Pouvez-vous nous laisser savoir quels ont été les résultats de ces dernières discussions et ce que le conseil d'administration fait pour que ces délais soient respectés.

CHERINE CHALABY:

Oui, merci. Cette conversation a eu lieu entre nous depuis longtemps, ça fait 6 ans qu'on en parle lui et moi.

Vous savez très bien que le conseil d'administration n'élabore pas de politique. Vous le savez. La communauté a été très claire là-dessus. Encore une fois, le conseil d'administration n'élabore pas de politique. Donc acceptez ce fait. Nous le conseil d'administration, nous sommes prêts à agir, dès que la GNSO complète son PDP.

Nous avons eu une réunion, et nous avons discuté du style, du type de logiciel et d'investissement qu'on pourrait faire à l'avance dans ce système de processus de candidature. Nous avons parlé avec ICANN. ORG. Mais franchement, nous attendons à ce que la GNSO en termine avec son PDP.

Et soyez assuré que quand celui-ci sera terminé, il y aura une réponse rapide du conseil d'administration. Nous ne pouvons pas continuer sans cette réponse de la GNSO.

Je suis désolé de vous décevoir puisque cela fait des années que nous avons la même conversation. Je comprends, je me mets à votre place. Je comprends vos inquiétudes et vos douleurs, mais c'est pas qu'on ne vous écoute pas, mais il faut que vous compreniez que le conseil d'administration a un accord qui se trouve dans les statuts. Cet accord est que le conseil d'administration n'élabore pas de politique.

Si je comprends bien, je... Nous en arrivons à la fin de ce PDP ; qui de mes collègues peut nous donner une mise à jour là-dessus ? Avri peut-être ?

AVRI DORIA:

Oui, je pense, que Martin qui travaille sur le PDP a une très bonne idée de ce qu'il se passe.

Définitivement, nous devons renforcer le fait que c'est la GNSO qui doit nous dire d'aller de l'avant, avec une recommandation. La GNSO aurait pu faire un EPDP, mais ne l'a pas fait.

Donc il n'y a aucune manière, du moins moi je suis très impatiente bien sûr, mais il n'y a pas de... Nous ne pouvons pas commencer une nouvelle série, un nouveau cycle, et trouver donc une manière de mettre en place quelque chose qui les aidera quand nous serons prêts.

Mais nous attendons donc une recommandation PDP pour aller de l'avant.

Et en tant que leader du PDP, j'espère que nous allons voir ces résultats très bientôt.

RAM MOHAN: Merci, je vais passer la parole maintenant à Mike Silber.

MIKE SILBER: Merci. C'est un sujet toujours délicat. Alors que nous nous engageons dans nos problèmes internes, nous allons maintenant passer au prochain intervenant.

VICKY SHECKLER: Je suis désolée, je suis trop petite pour ce micro. Je m'appelle Vicky Sheckler, je suis avec IPC.

KIRAN MALANCHARUVIL: Je m'appelle Kiran, je travaille pour Brian Winterfeldt. Je suis également la secrétaire de IPC.

VICKY SHECKLER: Nous sommes venues ici toutes les deux pour tout d'abord vous remercier pour le travail que vous avez fait jusqu'à ce jour. Nous apprécions le travail du conseil et nous vous encourageons à explorer encore plus tout ce qui peut être fait pour que l'ICANN soit plus ou moins un rond de contrôle des données et nous espérons que nous pourrions être utiles à cette discussion. Nous voudrions aussi rajouter que l'IPC comprend très bien l'étendue du travail et l'étendue des risques juridiques auxquels fait face la communauté.

Et, lorsqu'il s'agit de la discussion sur l'accès, et du modèle d'accès.

Nous espérons trouver des solutions très rapidement.

Nous considérons toujours les questions qui sont liées à la rédaction des données, et à l'accès des données. Nous espérons que l'organisation et le conseil d'administration continuent à suivre les résultats de tous les sondages qui ont été publiés, pour ainsi comprendre que ce système est un peu fracturé en ce moment, pour comprendre les difficultés à ce jour, pour comprendre l'impact sur différents utilisateurs.

Par exemple, aujourd'hui, MarkMonitor a publié un blog sur ce type d'expérience, sur l'expérience qu'il a reçue. Moi j'ai parlé de mon expérience hier ;

Donc s'il vous plait considérez tous ces faits et sachez que nous sommes prêts à vous soutenir.

MIKE SILBER:

Merci, c'est bon de voir qu'il y a de la collaboration.

GORAN MARBY:

S'il vous plait, envoyez mes meilleurs sentiments à Brian.

BRIAN BECKHAM:

Bonjour; donc il y a eu une réponse à la lettre Aptitext. Le bureau d'enregistrement Tucows a donc déclaré qu'il a fait certaines demandes, par exemple un nom de domaine qui était dangereux pour

les territoires, ce qui était suggéré comme un exemple clair et juste sous le principe de la liberté d'expression.

Par exemple, les homographes, les contenants des marques déposées entre autres.

Il faut évaluer les nuances, et il ne devrait pas y avoir des inquisitions à ce sujet. Il faut bien sûr sécuriser la liberté d'expression, et bien sûr les nouveaux types de DNS sont très complexes, tels qu'il en est le cas pour les homographes.

Le panel avait donc admis que l'utilisation par exemple de WorldMark socks. Com ne pouvait pas être mis en application.

Donc il faut rigoureusement renforcer la liberté d'expression et contrôler cela aux États-Unis.

Les parties tierces et les bureaux d'enregistrements devraient focaliser leurs efforts sur un ensemble de critères qui soient bien clairs et qui soutiendraient les demandes en général.

Donc il faut qu'il y ait bien sûr un accord par rapport aux inquiétudes d'usurpations. Une fois l'accord conclu, il faudrait que les bureaux d'enregistrement ne soient pas dans une position à risque. Il faudrait donc fournir les informations demandées rapidement.

Nous encourageons toutes les parties prenantes à travailler de cette manière, et nous sommes prêts à assister tout le monde, même lorsqu'il s'agit de ce nouveau modèle d'accès uniforme.

MIKE SILBER:

Merci beaucoup. Vous avez indiqué beaucoup de choses dans votre déclaration. Cela a trait au rôle du forum public, c'est de donner des informations au conseil d'administration, provenant des diverses communautés.

Donc c'est une manière pour répondre à ces correspondances, à ces courriers.

BRIAN BECKHAM:

Oui, merci beaucoup Mike, c'est vraiment un petit peu tout cela, c'est pour aider le conseil d'administration à avancer. C'est une observation que je voulais faire, et permettre donc aux bureaux d'enregistrement de mieux travailler. Et donc c'était un dialogue que je voulais instaurer.

Je ne vois pas d'autres commentaires de mes collègues, donc nous pouvons passer à la personne suivante.

REG LEVY:

Merci beaucoup Brian. Je m'appelle reg Levy et je m'exprime en mon nom personnel.

L'une des raisons pour laquelle j'apprécie beaucoup la possibilité de venir aux réunions de l'ICANN c'est pour rencontrer des personnes de visu, en face à face. Donc on se rassemble, et je pense que ça va être également une force de séparation. Il est toujours difficile de se rappeler qu'il y a un aspect humain dans tout ce que nous faisons.

Donc ces forums et ces manifestations sont importantes pour cela.

J'aimerais dire que, si je comprends bien, le personnel de l'ICANN ne peut pas venir à beaucoup des manifestations des parties tierces, uniquement aux manifestations officielles.

Je crois que ce n'est pas un point de vu positif, et je crois que le conseil d'administration devrait indiquer au personnel et à la direction que les membres du personnel devraient être autorisés à venir à ces réunions et à ces rencontres.

Parce que nous travaillons au quotidien avec ces personnes.

MIKE SILBER:

Merci beaucoup du commentaire.

GORAN MARBY:

Je dois dire que je ne suis pas sûr. Nous avons un nombre fixe de personnes, de membres du personnel, qui sont là pour faciliter les débats.

Ils sont là pour travailler à ces réunions. Et ils travaillent en votre nom. Mon équipe, chaque jour, travaille de nombreuses heures. Donc parfois on n' a pas assez de personnes pour couvrir toutes les manifestations. Mais je vais y réfléchir.

REG LEVY:

Merci beaucoup. J'aimerais rebondir là-dessus. Je crois que vous êtes là en effet pour nous, et que tout le monde travaille avec acharnement, je suis entièrement d'accord. J'aimerais également

qu'on leur donne la possibilité de se décontracter. Et je crois qu'on pourrait rencontrer des personnes en tant qu'être humain, pas tout le temps travailler, mais mettre l'accent sur l'aspect humain et les contacts humains.

GORAN MARBY: Merci beaucoup.

CHRIS DISSPAIN: Excusez-moi. Donc est-ce que c'est quelque chose qui est nouveau ? Vous soulevez cela parce que vous pensez que ça dure depuis longtemps ?

REG LEVY: Oui, brièvement, en quelques minutes, quelques instants simplement. Donc j'y réfléchis depuis pas mal de temps, et je voulais l'exprimer aujourd'hui.

MIKE SILBER: Oui, donc je crois que c'est bâtir une culture, une communauté, ça doit être intéressant.

S'il vous plait, parlez lentement et clairement Amadeu.

AMADEU ABRIL I ABRIL: Je veux poser une question, j'ai déjà posé la question, mais je n'ai pas eu la réponse.

Il y a de cela quelques mois on a beaucoup parlé du RGPD. En Allemagne, il y a eu un litige au niveau juridique avec un bureau d'enregistrement.

Ma question est la suivante : pourquoi est-ce que l'ICANN n'utilisait pas les procédures, les contrats tout d'abord.

Vous savez, on est au même point qu'il y a de cela 20 ans. Si vous voulez éviter les problèmes dans le monde entier au niveau juridique sur l'internet, je crois qu'il faut respecter les lois. Donc pourquoi est-ce que l'ICANN ne travaille pas en ce sens ?

Au niveau personnel, ce que j'aimerais dire, c'est que je suis toujours Amadeu Abril, je suis à Barcelone, en Catalogne, en Espagne, et je ne veux pas parler de problèmes politiques, mais je suis très inquiet- et je reste poli – du comportement du personnel de l'ICANN qui fait pratiquement de la censure, qui ne permet pas à tout le monde de s'exprimer et organise les choses d'une manière où tout le monde n'a pas voix au chapitre.

Je crois que notre rôle n'est pas de rentrer dans les politiques locales, mais je crois que ICANN doit ne pas faire trop de zèle, et cette semaine, je crois que nous avons connu des problèmes. Je ne veux pas me plaindre officiellement, mais j'aimerais en parler peut-être un petit peu plus à Krista. Mais l'ICANN n'est pas une entité où on peut décider de qui prend la parole et comment.

Merci.

MIKE SILBER: Oui, merci beaucoup Amadeu. Merci d’avoir été très bref et tout à fait compréhensible. Goran, vous voulez répondre à cela et rebondir là-dessus ?

GORAN MARBY : Je ne sais pas, apparemment non. En effet nous avons des poursuites judiciaires en Allemagne, j’étudie cela de très près. Et nous le faisons parce que nous avons une différence d’opinions sur la collecte des données. Et je crois que c’est une question tout à fait juste.

Nous avons posé la question trois fois, au niveau juridique, et c’est devant les cours de justice, je ne peux pas en dire plus.

MIKE SILBER: Goran, vous voulez parler et répondre, je ne sais pas exactement comment décrire cela, mais sur ce que disait Amadeu au sujet de la censure éventuelle ?

GORAN MARBY: Je ne comprends pas très bien ce qu’il voulait dire, donc je ne peux pas y répondre. Donc oui, allez parler à Krista, tout à fait, n’hésitez pas.

MIKE SILBER: Oui, c’est une question intéressante, parce que parfois, nous avons des réunions dans des endroits et des lieux très sensibles au niveau politique.

Je crois que c'est une question qui doit être posée, que vous avez soulevée. C'est tout à fait positif. Peut-être que lors de la prochaine réunion nous irons dans ma ville, et il y a des choses qui sont acceptables ou non dans certaines régions du monde. Donc c'est une question valide.

Sébastien, vous êtes un ancien collègue, je vous donne la parole.

SEBASTIEN BACHOLLET:

Merci Mike. Je ne m'appelle pas Brian, mais Sébastien Bachollet.

Je vais lentement parce que j'espère que tout le monde prend ses écouteurs, même ceux qui peuvent lire à l'écran. Merci aux interprètes.

Je voulais... Avec quelle casquette je parle ? Je n'en ai aucune, ou celle que vous voulez, vous déciderez.

Mais je voulais revenir sur le format des meetings. Comme vous le savez, j'ai été président du groupe de travail sur l'évolution de la stratégie des meetings et alors je vais lire en anglais parce que je ne l'ai pas retrouvé en français ce que disait notre rapport. Il disait : la première séance sera le premier jour que la séance d'ouverture, et nous aurons la communauté qui s'exprimera, les SO et les AC, les représentants et les présidents de ces SO et AC seront là pour donner de brèves mises à jour de la communauté, et de parler de thèmes d'intérêts pour la communauté.

Où est-ce qu'on en est de la mise en œuvre de cette deuxième partie de la recommandation ?

Et ma deuxième question est : les réunions, l'assemblée générale, celle qui se passe à la fin de l'année, aurait dû ou devrait se passer sur 8 jours. J'ai cru comprendre qu'il y avait une demande très forte de la passer à 7 jours. Et ma question c'est : pourquoi est-ce que l'on en est déjà à 6 jours et demi, avec une interdiction d'avoir des travaux sur le 6ième jours et demi, sur le 7^{ième} jour, parce que ça – je pense- manque beaucoup, et que c'est pas ce qui était prévu.

Merci beaucoup.

MIKE SILBER:

Merci beaucoup Sébastien. Je ne sais pas si quelqu'un veut rebondir sur cette question très spécifique ? Nous pourrions vous donner une réponse avec plus de détails à la suite de la réunion.

Oui, donc d'ici jeudi nous vous donnerons une réponse.

Donc chers collègues, ça fait 9 ans de plaisirs, merci beaucoup. Je vais passer la parole à mon collègue George Sadowsky.

GEORGE SADOWSKY:

Et bien continuons le débat, continuons la conversation.

TARUN TAUNK:

Oui, bonjour, je m'appelle Tarun, je suis d'Inde, et je travaille à la technique.

J'ai deux questions de base. Je n'ai jamais vu à l'ICANN des médias, des conférences de presse et une présence des médias qui soient plus

forte dans les réunions et qui indiquent ce qui convient le mieux pour leur pays.

Donc, est-ce qu'il y a la possibilité d'avoir des règles là-dessus, sur la publication, sur la publication des numéros de téléphone mobile sur leurs cartes provenant de l'ICANN ? Et s'il y a une séance de relations publiques, elle devrait également exister, ce serait bien pour tout le monde. Voilà mon commentaire.

GEORGE SADOWSKY: Goran?

GORAN MARBY: Oui. Au premier point, nous avons essayé, nous continuons à essayer de faire des interactions avec les médias et d'avoir des conférences de presse. Parfois ça fonctionne, parfois pas.

Un exemple, nous avons fait des conférences de presse avec des journalistes, et il y avait une présence plus ou moins forte des journalistes.

En ce qui concerne les numéros de téléphone portable sur les cartes, moi j'ai un personnel qui travaille avec acharnement, qui passe de nombreuses heures à travailler, mais qui doit aussi se reposer. Ils ne peuvent pas travailler 24 heures sur 24. Donc on ne peut pas donner leur numéro de téléphone portable et j'aimerais que vous respectiez ceci pour nos membres du personnel.

MIKE SILBER: Oui, vous savez il y a également le problème des fuseaux horaires, tout particulièrement pour des gens qui travaillent beaucoup, qui se déplacent. C'est extrêmement difficile.

Donc il faut simplement passer par le standard de l'ICANN pour avoir accès aux membres du personnel. Vous savez, vous pouvez réveiller des gens, les appeler en plein milieu de la nuit.

GEOGRE SADOWSKY: Très bien. Prochain membre de la communauté.

ELLIOT NOSS: Elliot Noss de Tucows. Nous ne sommes que Lundi. Nous ne sommes que Lundi, et cette semaine j'ai déjà fait l'expérience de plus de coopération et de bon travail, positif, pour tenter de résoudre les problèmes sur l'accès au WHOIS dans le cadre du RGPD.

Je crois que c'est tout à fait positif. J'ai eu plus de travail qu'en un an et demi auparavant. Et ça fait 20 ans que je participe à cette communauté.

Nous l'avons vu dans des forums, avec Stephanie Perrin, nous l'avons vu avec le travail du RDAP, nous l'avons vu dans la préparation de ces commentaires avec micro ouvert et forum public, où tout le monde est prudent de ne pas avoir des situations gagnants/perdants, mais de s'assurer qu'il n'y ait pas d'acrimonie, mais plutôt un dialogue, et des séances de questions/réponses.

J'ai quelques préoccupations néanmoins sur le modèle d'accès unifié.

Ce n'est pas le concept en tant que tel, je crois que c'est une bonne idée, mais je crois également que c'est une idée très difficile qui ne va pas être facile à mettre en œuvre.

Et ma crainte est la suivante : si on concentre uniquement là-dessus, ça va prendre beaucoup d'énergie et de temps, et ça va être quelque chose qui va nous éloigner de l'excellent travail qui se fait actuellement. Donc, ça risque de ne rien nous apporter.

Tandis que nous travaillons à l'EPDP, au modèle d'accès unifié, poursuivons s'il vous plait le travail que nous avons effectué pour améliorer les processus commerciaux, pour améliorer la mise en place technique, pour améliorer la possibilité que nous avons devant nous de réduire à court terme les frustrations qui sont parfois ressenties dans la communauté.

Merci beaucoup.

GEOGRE SADOWSKY:

J'aime beaucoup vos commentaires j'apprécie beaucoup. Cela semble bien fonctionner pour la communauté, j'en suis très heureux. Goran, vous voulez rebondir là-dessus également ?

GORAN MARBY:

Oui, j'aimerais même passer au niveau supérieur. Il y a beaucoup de personnes qui disent que le RGPD, tel qu'il a été indiqué dans le cadre du respect de la vie privée, depuis que nous avons commencé ce processus - je crois que c'était en Afrique du Sud où on était - cela

nous a mené donc aux spécifications temporaires. Et cela a été difficile pour mon équipe.

Mais comme vous l'avez dit auparavant, la communauté de l'ICANN a une obligation d'équilibre entre le respect de la vie privée et le besoin d'information d'un autre côté.

Donc le WHOIS c'est un modèle d'accès aux données. Et je pense fortement que ce que nous allons faire avec le EPDP accéléré, les obligations juridiques pour vous, à votre attention, on va atteindre un point où on va atteindre une conversation difficile. Ça va être très difficile. On n'a pas encore eu véritablement ce débat.

Mais je suis convaincu que c'est une des raisons pour laquelle je fais ce travail, avec la communauté, nous serons en mesure de dépasser cela, et de tomber d'accord et de faire une différence positive.

Donc je suis d'accord avec vous.

ELIOT NOSS: Ne soyez pas si hésitant.

GORAN MARBY: Merci beaucoup.

ELLIOT NOSS: Oui, et on peut passer encore à un niveau supérieur. Je crois que c'est une opportunité unique de prouver que le modèle multipartite peut

atteindre de grands résultats plutôt qu'un environnement de réglementations.

Et il me semble bien que c'est cet élément qui me fait revenir d'une année à l'autre.

GEOGRE SADOWSKY: Merci beaucoup, merci. Vous voulez commenter ?

BECKY BURR: Oui, j'aimerais prendre une minute pour parler du travail si important que nous effectuons en ce moment.

On parle d'accès unifié, on parle de modèle, on explore beaucoup de possibilités, mais ça dépend véritablement du travail sur le développement de politiques.

Le conseil d'administration est tout à fait conscient de l'importance de ce travail de développement de politiques.

ELIOTT NOSS: Oui, j'apprécie beaucoup le travail que vous faites à ce niveau et crois profondément que ce qui se passe un petit peu en deçà, avec d'excellentes intentions, va informer des résultats positifs et cela se fera dans le cadre du développement des PDP.

GEOGRE SADOWSKY: Je vais maintenant passer le rôle de facilitateur à mon collègue, et monsieur, je vous donne la parole.

AJAY DATA: Je viens d'Inde.

J'ai entendu parler des chiffres dépensés, de 8 millions dépensés pour ICANN.ORG. Je pense que, j'espère qu'on aura bientôt la langue Hindi qui sera incluse, parce que nous sommes presque 10 % de la population et nous ne sommes pas représentés sur le site. Et d'autres langues sont présentes.

Nous avons les IDN, nous avons les cycles de nouveau gTLD, nous avons des candidatures, et cela serait logique que ICANN.ORG soit rédigée dans notre langue car il y a beaucoup de gens qui parlent cette langue.

Ensuite, tenir ses promesses. Nous promouvons l'IDN pour ICANN, et nous n'avons pas notre IDN. Au moins pour les langues que nous avons.

Ce n'est pas très compliqué de déployer un IDN et rediriger des contenus sur cet IDN. Ce serait vraiment tenir les promesses.

Et nous allons aller à Kobe, et nous serions heureux de lancer à ce moment-là, lors de la réunion de Kobe, un IDN pour l'Inde.

JONNE SOININEN: Merci. Goran, est-ce que vous voulez répondre à propos du site internet de ICANN. ORG et la langue hindi ?

GORAN MARBY: Je vous demanderais de parler avec David Conrad, qui est responsable de ce que l'on appelle le projet de l'IETF, et qui peut vous donner une réponse, et le projet de l'IDN.

JONNE SOININEN: Prochain participant.

ARSALAN IQBAL: Bonjour, je représente le secteur privé et le secteur de la cybersécurité.

Et vu ce que nous avons vu, étant donné que la responsabilité de ICANN, ce sont les domaines et je ne veux pas parler d'un contrôle du contenu du point de vu d'ICANN, mais j'aimerais comprendre que des fois vous ne faites pas d'analyse lorsque les bureaux d'enregistrement mettent du temps à comprendre qu'il y a un problème. Et puis il y a certains bureaux d'enregistrement, dans certains pays, qui sont des trous noirs complètement.

Donc, dans ces cas-là, c'est très difficile pour les chercheurs en cybersécurité, même s'ils ont des preuves, et c'est très compliqué.

Comment faire alors pour que ICANN, les bureaux d'enregistrement et le secteur privé nous aide, de façon à avancer dans ce sens.

Et, deuxième point, j'aimerais avoir accès, moi aussi, à ce secteur.

Merci.

JONNE SOININEN:

Merci beaucoup.

STEPHEN DEERHAKE:

Bonjour, je parle en mon propre nom. Je suis Stephen Deerhake. D'abord je voudrais remercier les membres du conseil.

Je suis ici pour poser une question concernant les risques et les fonds de réserve.

Comme vous le savez, la communauté est d'accord pour dire que c'est une année où nous avons une perte. Et je sais que c'est difficile de satisfaire un budget de 5 millions par an, ou quelque chose comme ça.

Ma question porte sur les réglementations IRS qui peuvent mettre l'organisation en danger.

Alors pourquoi est-ce qu'on ne peut pas tirer des fonds des enchères l'argent qui nous manque ?

Je ne comprends pas pourquoi cela a été si difficile pour le conseil, je ne comprends pas pourquoi le conseil laisse l'organisation à un niveau de risque qui est dangereux.

Et je pense que cela ne correspond pas aux responsabilités du conseil.

JONNE SOININEN:

Merci. Je vais donner cette réponse à Ron Da Silva.

RON DA SILVA:

Bien. Je pense que c'était une bonne question. Nous allons parler des mécanismes concernant les réserves.

À propos du risque, l'organisation a beaucoup d'actifs dans différents comptes. Si vous pensez donc aux fonds provenant des ventes aux enchères, des programmes de nouveaux gTLD, des fonds qui proviennent de nos réserves, il y a des actifs qui sont à notre disposition.

Si nous étions dans une situation de crise, aujourd'hui nous avons la possibilité de trouver des fonds pour aborder cette crise.

Je ne pense pas qu'il y ait vraiment un risque. L'organisation va avoir un problème de cash, et vous avez raison un effort a été effectué pour voir comment est-ce que ce fonds de réserve, ce fonds devaient être, de combien d'argent. Ensuite nous avons fait une analyse de brèche, nous sommes arrivés à une conclusion de 60 millions.

Et actuellement nous travaillons sur ce que l'organisation devrait faire pour remplir, pour combler cette brèche. Et nous avons fait quelques consultations avec la communauté sur plusieurs options possibles.

Une pourrait être tirée des fonds de réserve, l'autre ce serait demander à l'organisation de donner, d'offrir une autre solution, les fonds des gTLD, et augmenter les prix.

Il y a plusieurs alternatives donc. Et nous sommes en train de consulter la communauté à ce propos.

Cette semaine, il y a une réunion du BFC, pour discuter plusieurs options. Et nous avons fait des recommandations, et le conseil est en train de délibérer pour voir quelles sont les meilleures options pour nous.

J'espère que nous aurons une réponse bientôt à vous offrir et à partager avec la communauté, et pour justement savoir comment nous allons combler cette brèche.

Merci.

STEPHEN DEERHAKE : Merci.

JONNE SOININEN: Prochaine personne.

PAUL FOODY : Paul Foody, je parle en mon propre nom.

En 2010, on avait dit qu'une racine d'un million de noms serait quelque chose de très mauvais et, à cette époque-là, on voulait une racine avec un million de noms.

En 2014, lorsque j'ai demandé au conseil s'il y avait un chiffre concernant cette racine, et du nombre de noms dans la racine, le fait

d'avoir beaucoup de noms dans la racine est devenu quelque chose de mauvais.

J'en ai parlé à Stephen Crocker qui m'a dit que comme il y avait une limite absolue de 1 000 noms par an qui pouvaient être introduits dans la racine, il fallait qu'il y ait 1 000 ans pour qu'on puisse avoir une racine avec un million de noms.

Maintenant j'aimerais savoir si vous allez laisser les compagnies avoir leur nom de domaine avec le nom de leur marque. Est-ce que le conseil a changé d'opinion par rapport à une racine avec un million de noms. Et si c'est le cas, quand et comment est-ce que le conseil pense pouvoir fixer cette limite de 1000 noms par an qui a été donné par Monsieur Crocker, et qui est une des personnes les plus brillantes qui aient travaillées avec ICANN. Et comment est-ce que 4 ans plus tard, cela est laissé de côté.

JONNE SOININEN: Merci beaucoup. Ram.

RAM MOHAN : Je voudrais dire une série de choses ici, préciser une série de choses ici.

Il n'y a jamais eu, du point de vu du conseil, une limite établie pour le nombre de noms dans la racine, dans la zone racine.

Ensuite, quand on parle de 1000 noms par ans, cette limite qui a été établie, il s'agissait d'une décision opérationnelle qui avait été prise,

et la principale raison pour cette décision, était la prudence pour s'assurer que le taux d'addition dans la racine, n'allait pas être trop rapide.

Maintenant, la question qui vient d'être posée, n'est pas la bonne question.

Au niveau des faits – s'il vous plait laissez-moi conclure – ce n'est pas correct au niveau des faits non plus parce que le conseil n'a jamais établi de limites parce qu'il n'y a pas de limites qui ont été établies concernant le nombre total de noms dans la zone racine. La limite qui a été établie se focalisait sur la stabilité et la sécurité, et sur une tentative ici de permettre de manière prudente et délibérée d'avoir des noms qui soient inclus dans la zone racine.

PAUL FOODY :

Ici, vous dites donc que cela n'a pas été, qu'on n'a pas parlé d'une racine avec un million de noms et vous pensez que ce serait une mauvaise chose ? Que cela n'a pas été dit en Belgique en 2010 ? C'est ce que vous dites ?

RAM MOHAN :

Très brièvement, les membres individuels du conseil ont des opinions, et ils sont libres d'exprimer leurs opinions, comme d'autres membres de la communauté. Ici, je parle en tant que membre du conseil, et je dis que le conseil n'a jamais établi cette limite. Merci.

PAUL FOODY :

Est-ce que je peux insister là-dessus ? C'est très important parce que vous parlez des nouveaux gTLD, vous faites de la publicité pour ce cycle de nouveaux gTLD, avec un nombre croissant du nombre de registres. Donc quand on parle d'un million de noms, il ne s'agit plus de registre, il s'agit ici d'avoir un registre qui sera le registre de .COM qui sera mis au niveau supérieur. Et vous avez dit cela en 2009.

Et vous prenez le million de dollars sur lequel, ou le milliard de dollars sur lequel vous êtes assis, et vous le dépensez, et vous insistez sur le fait qu'une des compagnies qui veulent avoir une position sur internet doivent attendre et dépenser des sommes d'argent, et passer par une procédure d'enchères, etc.

Merci.

JONNE SOININEN:

Merci.

MIKE SILBER :

Paul, d'abord je voudrais vous souhaiter la bienvenue dans la communauté d'ICANN. Et je pense qu'il faut faire un commentaire ici. Vous avez dit Vous et Nous, ce n'est pas quelque chose qui fonctionne de manière descendante comme ça. Nous avons des demandes, des suggestions, il y a un processus d'élaboration de politique qui est en cours de route.

Certaines de vos préoccupations sont raisonnables. Et l'endroit où présenter ces préoccupations n'est pas face au conseil, en critiquant

le conseil, en l'accusant de certaines choses, de vouloir conserver de l'argent etc.

Vous devez participer au processus d'élaboration de politique, vous devez participer au développement de politique avec vos collègues, avec d'autres collègues, et c'est comme cela que vous allez pouvoir être considéré comme quelqu'un non pas qui est en train de nous donner une leçon.

Parce que nous n'allons pas imposer notre opinion et nous allons consulter la communauté. Et le fait d'écouter ce que les autres ont à dire, c'est important. Le conseil ne prend pas de décision du haut vers le bas, nous sommes là pour nous assurer que la communauté va avoir un processus d'élaboration de politique correct, nous sommes là pour le tester des fois, pour poser des questions bêtes, mais nous ne sommes pas là pour imposer notre opinion.

Donc je vous répèterais ce qui a déjà été dit, pendant toute l'année, ce n'est pas une bonne chose de nous faire la leçon comme ça. Parce que nous sommes le parti ici, nous ne sommes pas les responsables de prendre ces décisions.

Il s'agit d'un consensus.

PAUL FOODY : C'est un consensus. Merci beaucoup.

JONNE SOININEN: Prochaine personne.

FIRDAUSI FIRDAUS : Merci de me donner la possibilité de prendre la parole. Je suis Firdausi.

C'est la première fois que je participe à une réunion d'ICANN, et d'abord je serais intéressé par beaucoup de séances sur le HTML, et je voudrais savoir si quelque chose pouvait être fait pour que les séances soient plus interactives. Parce que pendant les réunions, la plupart des personnes disent qu'elles représentent leur pays. Mais je m'attendais à quelque chose de plus interactif, avec davantage de discussion. Est-ce que ce serait possible dans le futur ?

Et deuxième point, pour les jeunes, pour les prochaines générations. Je travaille dans le domaine de la technologie et du droit. J'ai commencé à étudier en Angleterre.

Et je voudrais savoir si ICANN, qui fait des promotions, est-ce qu'ICANN fait des promotions auprès des jeunes, surtout en Europe et aux États-Unis, et si c'est le cas, s'il y a une institution qui n'est pas directement liée à l'internet, et est-ce qu'il y a des représentants de la région par exemple.

Et dernier point à propos du WHOIS, je pense que ce serait intéressant d'inviter des participants qui appartiennent à Interpol ou au secteur des forces de l'ordre à participer.

Et je vous pose cette dernière question parce que je participe à ces réunions parce que des fois je dois participer à des négociations ou je dois participer à plusieurs séances en même temps, donc des fois je

rate des informations, et une personne qui parlait de quelque chose, et je ne peux pas assister à sa présentation.

JONNE SOININEN: Chris ?

CHRIS DISSPAIN : Merci pour cette question. Merci d'être venu et d'avoir pris la parole devant le micro lors de votre première réunion. Bravo.

Je voudrais vous répondre par rapport à la réunion de haut niveau. C'est une réunion qui a été organisée par le gouvernement espagnol qui a décidé d'organiser cette réunion. Donc ce n'est pas à nous d'interférer dans cette réunion et dans l'organisation de cette réunion.

Est-ce que quelqu'un veut dire autre chose ?

GORAN MARBY : Vous avez raison, il s'agit d'une organisation du gouvernement, et ils suivent leurs propres principes.

JONNE SOININEN: Oui, Goran, il me semble qu'il y a une question concernant les jeunes, pour savoir si nous avons fait de la sensibilisation des jeunes aux Etats-Unis et dans l'UE.

GORAN MARBY : Oui, nous le faisons tout le temps, nous avons des programmes de boursiers, nous avons un programme de sensibilisation au niveau local

Je crois que beaucoup de gens qui sont ici à cette réunion sont venus grâce à leur participation à ces programmes de sensibilisation ; c'est comme ça qu'ils nous ont connus.

Il y a aussi At-Large qui fait du très bon travail dans ce sens. Alan Greenberg, qui est ici quelque part, m'a dit que nous avons Maintenant, en plusieurs années, nous avons des centaines de nouveaux groupes qui ont été créés. Au niveau de la diversité, la diversité c'est très important pour nous, ça nous permet de faire entrer de nouvelles personnes dans notre organisation, c'est quelque chose qui compte beaucoup pour nous.

Merci.

JONNE SOININEN: Une autre question ?

CHRIS DISSPAIN : Concernant les forces de l'ordre, la participation des forces de l'ordre.

JONNE SOININEN: Oui, je pense que différents groupes, différentes organisations participent à la réunion d'ICANN. Il y a eu des présentations qui ont été faites par ces différents groupes.

GORAN MARBY : Un des premiers orateurs aujourd'hui des séances était un représentant des forces de l'ordre. Je le sais parce qu'il vient de Suède.

CHRIS DISSPAIN : Aujourd'hui lors de la réunion de haut niveau. Merci.

JONNE SOININEN: Merci. Prochaine personne. Je crois que nous sommes en train de terminer donc vous serez la dernière personne qui aura le plaisir de parler.

MICHELLE CHAPLOW : Je m'appelle Michelle Chaplow, et je suis des entités commerciales. Je parle en mon nom personnel aujourd'hui.

J'ai beaucoup participé à l'ICANN, pendant 3 ans, j'ai beaucoup travaillé à Dublin notamment, à Londres, et j'aimerais donc avoir plus d'informations. J'arrive avec trois ans, je n'avais été à des réunions de l'ICANN. Je vois beaucoup de jeunes aux réunions, il y a NextGen, il y a les bourses, ça marche très bien.

Et j'ai travaillé au groupe sur les stratégies des réunions, et ce matin, lors de la séance, il n'y avait pas de culture, on n'a pas parlé d'aspect culturel. Nous avons inclus cela dans notre rapport pour notre stratégie des réunions et cela n'a pas été pris en compte;

Il y avait 5 hommes qui ont fait des plaisanteries sur les cravates. Demandez aux femmes, ces plaisanteries sur les cravates ne passent pas.

MIKE SILBER : Si je peux répondre, on peut avoir un groupe de soutien pour les personnes qui reviennent qui nous retrouvent après plusieurs années d'absence. Donc pour faciliter à la transition ou pour nous stopper un petit peu.

MICHELLE CHAPLOW : Je crois que c'est la diversité qui compte. Regardez le conseil d'administration, nous n'avons pas assez de femmes au conseil d'administration.

MIKE SILBER : Je ne voulais pas faire de plaisanterie là-dessus parce que votre commentaire sur la diversité est absolument important.

En ce qui concerne la signification culturelle, ça c'est à l'hôte de développer cela.

Mais, est-ce que nous sommes trop nombreux entrants, comme blancs d'âges moyens, c'est en effet vrai. C'est facile de critiquer cela, et c'est pour cela que je pars du conseil d'administration, mais je serai remplacé par un homme blanc également.

MICHELLE CHAPLOW : Et je pense que ça pourrait être une femme peut-être, même si elle a les cheveux blancs...

JONNE SOININEN: Je redonne la parole à Cherine.

CHERINE CHALABY : Et bien merci à toutes et à tous. Je crois que ça a été une réunion productive, excellente séance, je le pense.

Le conseil d'administration apprécie beaucoup vos commentaires et vos questions, même si parfois nous avons l'impression qu'on ne peut pas toujours pleinement répondre à vos questions, notamment en ce qui concerne le développement des politiques.

Je sais que tout le monde n'a pas eu le temps déposer sa ou ses questions, nous avons jeudi la possibilité d'avoir un autre forum public, dans la même salle, à 15 h 30. Donc nous aurons ce forum public, et nous aurons la passation de pouvoir avec 5 nouveaux membres du conseil d'administration qui remplaceront Mike et d'autres... Ce n'est pas seulement Mike, c'est Mike et d'autres.

Donc merci beaucoup de votre attention. Nous levons la séance, et nous vous souhaitons une excellente semaine tout à fait productive.

[Applaudissements]

Il y aura beaucoup de nombreuses personnes qui se joindront à nous jeudi pour le prochain forum public, merci.

[FIN DE TRANSCRIPTION]